

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : Contrôle sanitaire fixé par décision de l'ars

Unité de gestion: LEUC

Exploitant: SUEZ EAUX FRANCE

Prélèvement et mesures de terrain réalisés le 17 juin 2026 à 11h05 pour l'ARS.

Par le laboratoire: LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation:

LEUC - (UNITE DE DISTRIBUTION)

Type d'eau: Eau distribuée désinfectée

Nom du point de surveillance: RESEAU ECARTS SOUBRIE - LEUC

Localisation exacte du prélèvement: ÉCARTS SOUBRIE - ROBINET CUISINE ABONNÉ

Code du point de surveillance: 0000005359

Code installation: 002608

Numéro de prélèvement: 00181403

Conclusion sanitaire de l'ARS :

Eau d'alimentation non conforme aux exigences de qualité en vigueur.

Présence de chlorure de vinyl monomère (CVM) à une concentration supérieure à la limite de qualité réglementaire (0,5 µg/l). Cette teneur ne vaut que pour le point où elle a été mesurée, elle n'est pas représentative de la qualité de l'eau de l'ensemble du réseau public concerné. La présence de ce paramètre peut avoir pour origine principale la migration dans l'eau potable du CVM résiduel contenu dans les canalisations en polychlorure de vinyle (PVC) posées avant les années 1980. La migration de ce composé dans l'eau est favorisée par la température, un diamètre faible de canalisation et le temps de séjour dans celle-ci.

Bulletin édité le lundi 29 juin 2026

Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités		
			Mini	Maxi	Mini	Maxi	
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL							
Température de l'eau	21,9	°C		25			
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS							
Chlorure de vinyl monomère	0,52	µg/L					0,5

